



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

Aux propriétaires d'immeubles situés sur le territoire de la Ville de L'Assomption,

PRENEZ AVIS QUE :

1. Le rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2025 a été dûment déposé le 15 septembre 2024 au bureau du soussigné situé au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture ou en consultant le site internet de la Ville dans la section service en ligne, rôle d'évaluation municipale.
2. Toute demande de révision pourra être faite auprès de la Ville de L'Assomption sur les formulaires prescrits à cette fin et disponibles au bureau du soussigné et sur le site internet de la Ville dans la section service en ligne, rôle d'évaluation municipale. La demande de révision signée doit être accompagnée par le paiement du tarif prévu par le règlement 252 en vigueur et être déposée au Bureau du citoyen ou dans la boîte courrier extérieure du Complexe municipal au plus tard le 30 avril 2025.
3. Pour toute information complémentaire, il est possible de communiquer avec le bureau du citoyen au 450 589-5671.

Donné à L'Assomption, ce 9^e jour du mois d'octobre 2024.

Jean-Michel Frédérick
Greffier